

ZV0000877

INSTITUT SENEGALAIS DE RECHERCHES  
AGRICOLES (I.S.R.A.)

877

LABORATOIRE NATIONAL DE L'ELEVAGE  
ET DE RECHERCHES VETERINAIRES

DAKAR-M

NOTE SUR LA  
COMMERCIALISATION DU  
LAIT ET DES ALIMENTS

Par JP DENIS

REF. N° 002/ZOOT

JANVIER 1985

NOTE SUR LA  
COMMERCIALISATION DU  
LAIT ET DES ALIMENTS

Il s'agit d'un document de travail destiné à déterminer les interventions respectives de gestion et financières du Laboratoire et de COPLAIT dans le domaine de la production des aliments et dans celui du traitement du lait.

En effet, le projet d'amélioration de la production laitière prévoit la prise en charge progressive de la gestion des facteurs externes de fonctionnement des exploitations du groupement des producteurs par le comité de gestion de ce groupement (cf document REF. N° 77/ZOOT/OCT. 84).

I - LES ALIMENTS

Le circuit des aliments peut être schématisé comme indique en annexe n° 1.

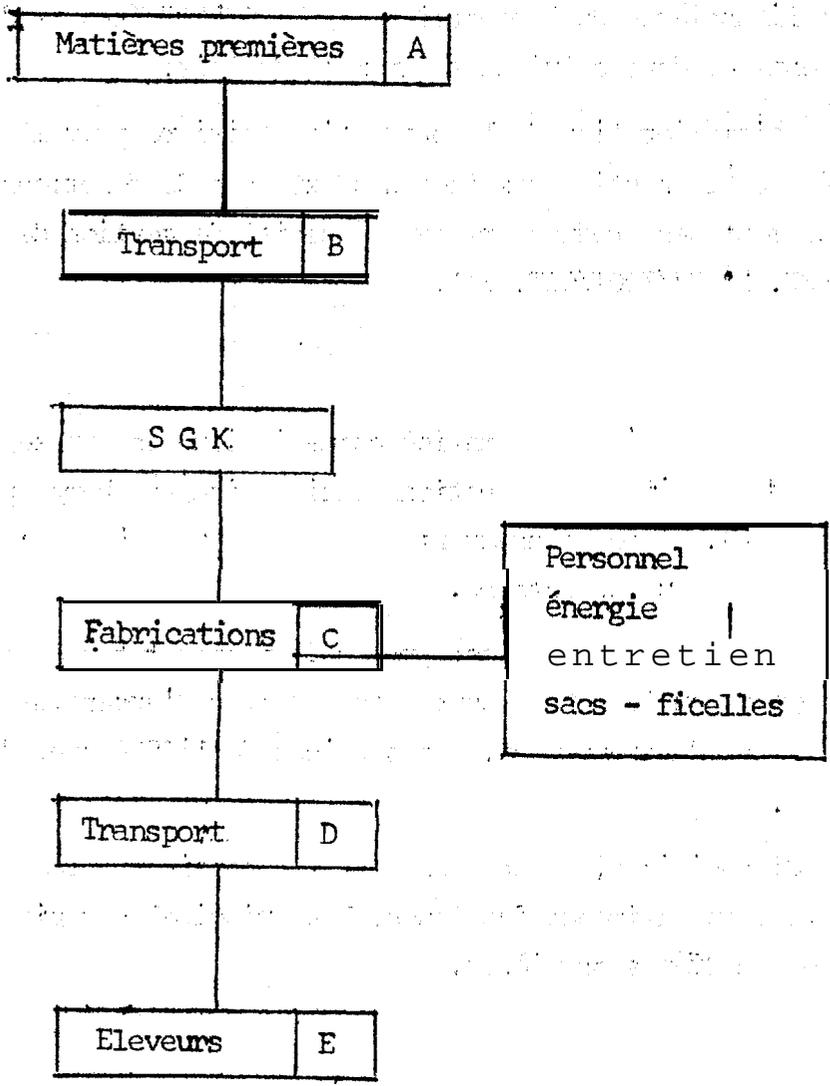
Jusqu'au 31.12.84, la totalité des opérations était prise en charge par le Laboratoire (1984 crédits FMDR), et par conséquent, les aliments étaient payés par les éleveurs (E) directement au Laboratoire.

En 1985, un nouveau schéma (annexe 2) est proposé, faisant intervenir directement COPLAIT et permettant au fur et à mesure des rentrées d'argent, de constituer le fond de roulement du groupement. Les services de l'ISRA sont donc ainsi rénumérés par COPLAIT.

Compte tenu de ces dispositions, en annexes 3 et 4 apparaissent les calculs relatifs aux coûts des différents aliments fabriqués. Les principales variations sont relatives aux coûts des matières premières.

.../...

ANNEXE N° 1 - CIRCUIT DES ALIMENTS



ANNEXE N° 2 (nouveau schéma de financement)

- A - Achat des matières premières sur crédits
- FAC (pour la 1<sup>ère</sup> mise en fonction des crédits de la convention)
  - COPLAIT sur le fonds de roulement

B - Même processus que A

C - La fabrication se déroule à Sangalkam

Les dépenses sont relatives :

C1 au personnel

C2 à l'énergie

C3 à l'entretien

C4 aux intrants annexes (ficelles, sacs ....)

Sur proposition du LNERV 1/10 des frais de personnel pris en charge par COPLAIT et donc intégré au prix de l'aliment. C3 et C4 sont directement gérés par COPLAIT et C2 est considéré comme une prestation remboursable du Laboratoire.

D - Il s'agit de la distribution des aliments dans les différentes exploitations à l'aide du camion FAC.

D1 salaire du chauffeur (1/10 à la charge de COPLAIT)

D2 entretien et carburant sont pris en charge par COPLAIT.

E - Le prix de l'aliment payé par l'éleveur se répartit donc ainsi :

Fonds de roulement COPLAIT

A + B + C3 + C4 + DZ

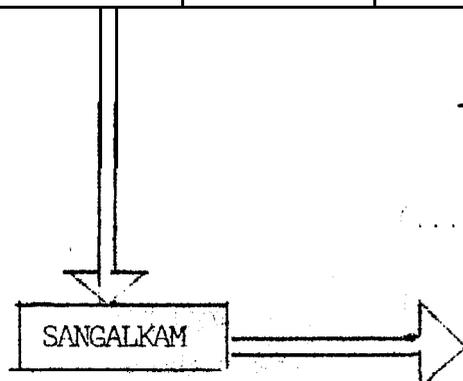
Laboratoire (recettes)

1/10 C1 + C2 + 1/10 D1

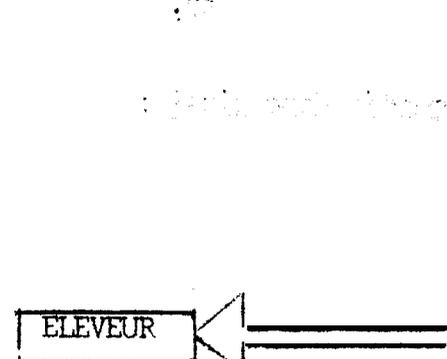
ANNEXE N° 3 - COUT DE L'ALIMENT RAVAL (Janvier 1985)

Matières premières Kg	Mélasses	Graines de coton	coques d'arachides	Drèches de brasserie	Son de blé	CMV
Départ	32,70	25,0	8,0	2,0	17,041	153,72
TVA 7 %	2,29	-	-	-	1,192	-
Transport	-	-	6,70	2,73	1,5	1,0
Traitement	-	-	-	2,0	-	-
Manutention	-	0,30	0,30	-	0,30	-
Prix avant fabrication	34,99	25,3	15,00	6,73	20,03	154,72

x 1 000 F CFA.



F A B R I Q U E	(1) Personnel	900
	Energie	200
	Entretien	800
	Intrants divers (ficelles, sacs....)	600
	Imprévus 10 p 100	250
	<b>Total</b>	<b>2 750</b>
Tonnage annuel		1 600
Frais de fabrication au kg		1,72



T R A N S P O R T	Chauffeur	100
	Amortissement du camion (sur 5 ans)	1 750
	Entretien	300
	Imprévus 10 p 100	215
	<b>Total</b>	<b>2 365</b>
Tonnage annuel transporté		1 600
Frais de transport au kg		1,48

(1) L'amortissement du matériel (broyeur, mélangeur) n'est pas compris dans ce calcul

ANNEXE-3-(suite)

Le prix de revient de l'aliment Raval s'établit donc comme suit :

RAVAL avec drèches  $23,91 + 1,72 + 1,48 = 27,11$

RAVAL avec son  $26,30 + 1,72 + 1,48 = 29,50$

.../...

50,00 + 1,72 + 1,48 = 53,20  
50,00 + 1,72 + 1,48 = 53,20

.....

ANNEXE N° 4 A - COUT DE L'ALIMENT MCP

Matières premières Kg,	Céréales sorgho - maïs	Riz	Tourteau arachide	CMV
Départ	83,5	30,0	55,0	153,72
T V A				
Transport	1,5	1,5		1,0
Manutention	0,3	0,3	0,3	
Prix avant fabrication	85,3	31,8	55,3	154,72

MCP céréales  $76,89 + 3,2 = 80,09$

" riz  $43,72 + 3,2 = 46,92$

ANNEXE N° 4 B - COUT DE L'ALIMENT CD

Matières premières Kg	Céréales maïs-sorgho	Fiz	Poudre de lait	CMV	Tourteau arachide	Son de blé
Départ	83,5	30,0	400,0	153,72	55,0	17,041
T V A	-	-	-	-	-	1,192
Transport	1,5	1,5	1,0	1,0	-	1,5
Manutention	0,3	0,3	-	-	0,3	0,3
Prix avant fabrication	85,3	31,8	401,0	154,72	55,3	20,03

CD céréales  $82,11 + 3,2 = 85,31$

" riz  $53,67 + 3,2 = 56,87$

qu'il conviendra de mettre à jour régulièrement de manière à ajuster si nécessaire le coût du kg d'aliment en fonction des fructuation observées (voir fiche proposée en annexe n° 5). Il faudra ajouter un coût additionnel @ ajustement qui permettra de renforcer le fonds: de roulement. Ce coût sera discuté, apprécié et appliqué par le Comité de; gestion de COPLAIT.

Enfin, en dernière remarque, il faut noter que le groupement reversera chaque année au Laboratoire une somme de 1 230 000 F (personnel moulin 900, Energie 200 et chauffeur 100) qui représente une forme de location des moyens de production.

En conclusion, les prix des aliments proposés aux éleveurs pourraient être

**les suivants :**

RAVAL	30 F
MCP	85 F
CD	105 F

.../...

C E T R A L A I T

FICHE DE REAJUSTEMENT DES PRIX DES MATIERES  
PREMIERES ALIMENTAIRES RENDUES A SANGALKAM

Matières premières kg						
Départ						
T.V.A.						
Transport						
Traitement						
Manutention						
Prix avant fabrication						

## II - LE LAIT

Le circuit du lait peut être schématisé comme indiqué en annexe n° 6 ou de façon plus globale en annexe n° 7.

Dans le cas de l'utilisation de la laiterie, il semble plus sage, sous réserve de commencer la formation d'un agent responsable de COPLAIT, que le Laboratoire continue à assurer la gestion et le contrôle. Comme pour le moulin, seul 1/10 des salaires du personnel sera compté dans le prix de revient du traitement du lait.

Ce coût s'établit comme suit (x 1 090 F CFA)

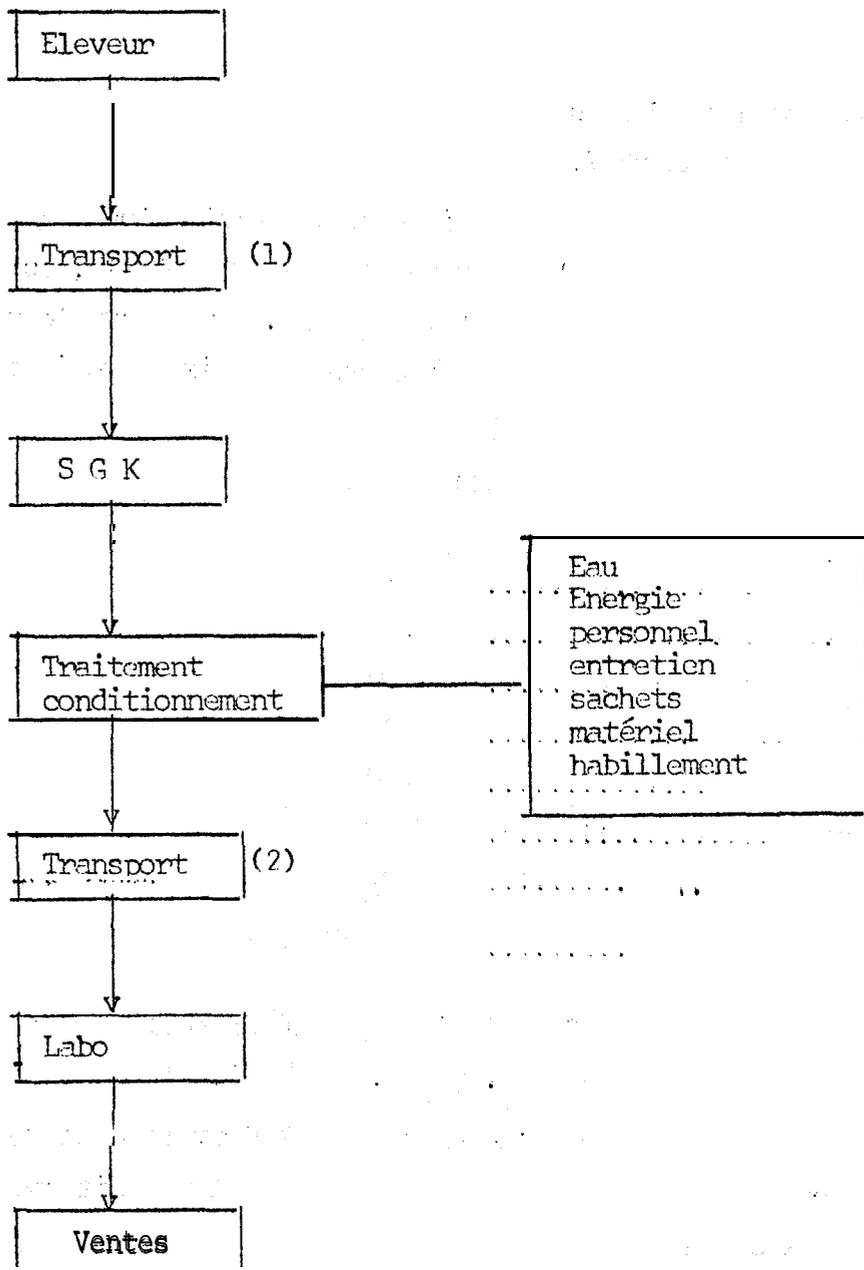
Eau 1000 m <sup>3</sup> .....	230
Nettoyage .....	400
Entretien, réparations .....	1 500
Electricité ,.,.,.,**.,.,.,.a.,.,.	800
Personnel (1/10) .....	400
Habillement.....	50
Imprévus 10 p 100 .....	335
TOTAL .....	3 685 000 F

La quantité maximale pouvant être traitée par l'appareil de pasteurisation actuel est de 260 900 l/an (5 j. x 52 sem. x 4 h. x 250 l).

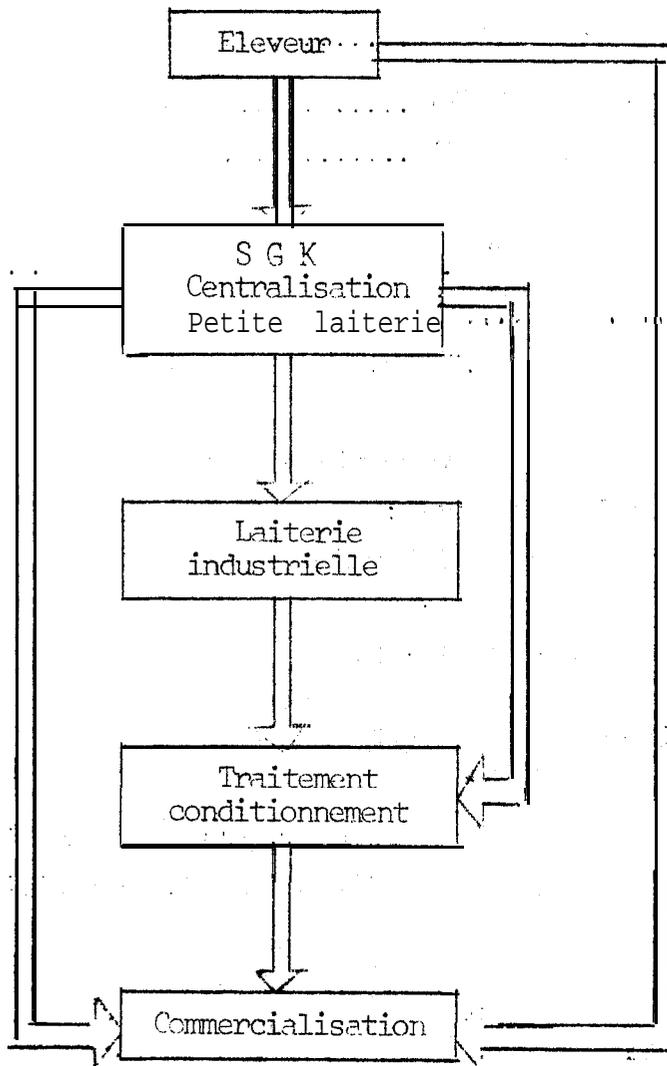
Le prix de revient est donc de l'ordre de 14,17 F par litre de lait auquel il faut ajouter le prix du sachet qui est de l'ordre de 11,0 F, soit une somme de 25,17 à ajouter au prix d'achat (200 F)

Le coût du transport vers Dakar, 3 fois par semaine revient actuellement à 45 000 F environ par mois (404) et sera de l'ordre de 25 000 F avec le camion diesel.

ANNEXE N° 6 - CIRCUIT DU LAIT 83 - 84



ANNEXE N° 7 - SCHEMA DES DIFFERENTES POSSIBILITES DE COMMERCIALISATION  
DU LAIT



Ce qui équivaut donc à ajouter un coût de transport de 2,08 F ou 1,15 F par litre de lait suivant le véhicule utilisé.

Pour récapituler, le prix de revient du lait pasteurisé en sachet rendu à DAKAR peut être estimé comme suit :

Prix d'achat au éleveurs .....	200,0
Traitement, conditionnement .....	25,17
Transport (404) (1).....	2,08
"    (camion) (2) .....	1,15
T O T A L (1) .....	227,25
T O T A L (2) .....	226,32

Pour le lait cru rendu Dakar

Achat .....	200	200
Transport .....	2,08	1,15

Après délibération du Co&té de gestion de COPLAIT, (12-01) les nouveaux prix de vente proposés sont les suivants :

- lait cru = 210 F/l DAKAR  
          = 205 F/l SGK
- lait caillé = 225 F/l DAKAR
- lait pasteurisé = 240 F/l DAKAR  
    conditionné     235 F/l SGK

Comme pour ce qui est des aliments, les moyens de production sont "loués" au groupement pour une somme de 1 400 000 F/an (eau 200, électricité 800, personnel 400).